

L'APGV présente

LE TRAIT-D'UNION



Edition du 06.2020

1. Le mot du Rédacteur
2. La Sainte Parole
3. L'avocat de la première heure
4. La table ronde des retraités
5. La douloureuse
6. Mot de la fin

Le mot du Rédacteur
Kévin Golay

Chers membres de l'APGV,

Les temps ne sont pas propices aux réunions et malheureusement, notre Assemblée Générale a dû être reportée. De plus, les assemblées de la FSFP et de l'USPRO ont également été déplacées. Néanmoins, malgré cela, votre Comité a réussi, non sans mal, à se réunir, par visioconférence, afin de pouvoir répondre à vos divers courriers et suivre les dossiers en cours.

Le temps COVID arrive à son terme avec ses particularités. En commençant par sa mise en place qui a pris 72h alors que les prémices de la police unique n'étaient alors pas possibles. Apparemment, quand on veut, on peut !

Personnellement, je trouve que cette crise a été suffisamment bien gérée par notre hiérarchie qui s'est donnée les moyens et les réflexions pour y arriver. Certes, notre cohésion en a pris un coup mais nous allons nous relever, encore plus performants qu'avant ! Des leçons vont être tirées de cette nouvelle organisation et ainsi être encore plus efficace que jamais.

Le retour à la normale va se faire aussi vite que possible mais aussi lentement que nécessaire ! Votre Comité va suivre attentivement les changements provoqués par cette crise et va continuer à se battre pour nos acquis et notre diversité !

Je tenais à vous écrire ce petit mot pour vous féliciter de la flexibilité et de la mobilité dont vous faites tous preuve. En effet, les temps ne sont pas optimaux pour le travail de Gendarmerie. La période actuelle n'est pas facile à vivre tant sur le plan professionnel que sur le plan privé. Restez forts, restez unis et surtout restons positifs (pas au Covid !).

Nous ne sommes pas encore sortis de cette crise et notre union réussira à retrouver des jours meilleurs. J'ai une folle envie de crier « *Tousse ensemble, main dans la main contre le Covid* » ! Nous apercevons le bout du tunnel sans pour autant nous précipiter dans une deuxième vague ! Soyez fiers de vous et je ne peux que vous souhaiter bonne lecture de ce nouveau numéro du TU !

**« Restons positifs
mais pas au
Covid ! »**



Chères et chers membres,

2020, une année exceptionnelle pour le sport... Nous ne croyions pas si bien dire. Ce premier semestre 2020 a été des plus sportifs. Qui aurait pu prédire que nous vivrions une pareille situation aussi exceptionnelle qu'inattendue. En fin d'année passée, nous regardions du coin de l'œil ce qui se passait en Chine. Puis soudainement, cette satanée cochonnerie était à nos frontières et touchait même la partie latine de notre pays. Rapidement, nous avons été mis devant le fait accompli, la Gendarmerie, respectivement, la Police vaudoise devait se réorganiser en conséquence et dans l'urgence. Un bon nombre de choses qui étaient encore impossibles le 1er mars 2020 ont été mises en application en quelques jours pour ne pas dire en quelques heures. Tiens donc... Le Saint-Esprit aurait-il quelque chose à avoir ?

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle organisation de la Police vaudoise, sous un commandement unique, est comparable à un diamant qui serait extrait de la roche, brut de coffrage. Cette pierre précieuse, qui nécessite de 1 à 3,3 milliards d'années pour se développer dans les profondeurs de la terre, nécessite un énorme travail pour la tailler, la faire briller et la rendre exempte d'impuretés. Au vu de ce qui précède, il était utopique de croire que cette nouvelle organisation serait aussi parfaite que le Youkounkoun, nom donné au plus gros diamant du monde dans le film *Le Corniaud*.

« Il était utopique de croire que cette nouvelle organisation serait aussi parfaite que le Youkounkoun »

Quelques collègues nous ont approchés avec des doléances concernant cette nouvelle organisation, telles que la mixité des patrouilles, la cohésion d'équipe, les disparités entre la GM et la GTer, etc... Il est nécessaire de rappeler que nous étions dans une situation de crise ! Des décisions ont dû être prises rapidement pour garantir le bon fonctionnement du système sécuritaire vaudois. Les trois points cités avant ont été largement discutés avec notre Commandant et son remplaçant, lesquels nous ont fourni des explications que nous estimons justes.

Le point qui me tient le plus à cœur est la cohésion d'équipe. Notre profession, si particulière est-elle, nécessite que nous soyons solidaires et que nous nous tenions les coudes en tout temps. Lors d'une situation dégradée, le fait de bien connaître ses coéquipiers est primordial en termes de sécurité. Un simple regard échangé peut transmettre une information des plus importantes au bon déroulement de notre action. Diverses réflexions sont en cours et nous suivons ce dossier de près.

Le visage de l'organisation policière vaudoise a changé et va encore changer, n'en déplaise à certains. Il est probable que nous y perdrons quelques plumes mais il est exclu que les gendarmes soient déplumés ! Nous nous battons pour conserver nos acquis et notre attractivité ! Le fondement de notre corporation est basé sur notre histoire et nos valeurs que nous devons défendre.

Depuis quelques jours, une forte mobilisation mondiale s'est créée suite au décès de George Floyd lors de son interpellation à Minneapolis. Ce décès a déclenché une vague d'indignation à tous niveaux. La presse évoque une violence injustifiée, insupportable et scandaleuse, qui est malheureusement monnaie courante aux USA. La situation chez nous est sans commune mesure et tant mieux. Le racisme n'a pas sa place dans nos rangs et si une situation est connue, elle sera punie. La police est le reflet de la société et est composée de policiers qui sont des citoyens qui ne sont pas plus ou moins racistes que les autres. Pas besoin d'un organe d'enquête indépendant ni de bœuf-carottes. Le respect, l'égalité et la tolérance sont des valeurs que nous portons !

Ceux qui critiquent nos méthodes se rendent-ils compte de la réalité de notre travail ? L'augmentation de la violence faite contre les fonctionnaires et les autorités est une réalité ! Dommage qu'elle ne soit pas autant médiatisée. Trop de collègues sont blessés dans l'accomplissement de leur travail et les auteurs pas assez sévèrement punis. Celui qui s'attaque à un policier s'attaque à l'Etat ! Stop aux violences, il y en a marre ! Lors de la dernière séance du Conseil des Etats, un débat a eu lieu sur le renforcement des sanctions pour les crimes commis contre les fonctionnaires et les autorités. Dans sa décision, la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a exigé que les agressions physiques graves contre des policiers ne soient plus punies d'amendes mais d'emprisonnement. Je m'en réjouis !

« L'augmentation de la violence faite contre les policiers policière est une réalité »

C'est sur cette dernière note positive, que je vous souhaite un bel été entourés de vos proches et je me réjouis de vous retrouver cet automne pour notre AG 2020. Prenez soin de vous !



3. Avocat de la Première Heure

Me Rossel, Avocat



EPIDEMIES, PANDEMIES ET COVID 19

Le virus COVID 19 est apparu en Chine durant la deuxième moitié du mois de novembre 2019. La contamination en Suisse s'est manifestée progressivement et a pris de l'ampleur surtout au début du mois de mars 2020. Un débat a eu lieu au sein de vos structures syndicales de l'APGV et de l'USPRO. Les membres de vos comités se sont posé la question de savoir quelle attitude syndicale adopter. L'avis des médecins et du personnel administratif du CHUV a été recueilli et les deux comités ont opté pour l'attitude d'un soutien sans faille aux autorités en général et à la hiérarchie en particulier. Ainsi, il a été décidé de reporter à plus tard toutes questions ne présentant pas un caractère d'urgence. S'agissant des problèmes découlant de la pandémie, la première urgence était de s'assurer de la sécurité de nos membres. Cette préoccupation était bien entendue celle de notre hiérarchie qui a répondu favorablement à nos inquiétudes et qui les avait largement anticipées. La question du report des vacances, prévue à une période pendant laquelle le confinement a été ordonné, a été évoquée. La hiérarchie s'est montrée compréhensive à ce sujet également.

Cette maladie peut être relativement anodine. Elle peut aussi prendre la forme d'une très grosse grippe. Des complications respiratoires peuvent se présenter de façon extrêmement grave pouvant entraîner la mort. La plupart des décès concernent des patients âgés de plus de soixante ans, le risque létal augmentant fortement avec l'âge. Le virus est extrêmement contagieux.

Comme les gendarmes le savent, des amendes d'ordre ont été prévues pour accompagner et rendre effectifs les gestes de prudence et de précaution nécessaires pour éviter autant que faire se peut la propagation de la maladie.

« La hiérarchie a répondu favorablement à nos inquiétudes »

3. Avocat de la Première Heure

Me Rossef, Avocat

L'art. 231 du Code pénal réprime la propagation volontaire d'une maladie de l'homme dangereuse et transmissible. Cette disposition prévoit une peine privative de liberté de cinq ans ou d'une peine pécuniaire de trente jours-amende au moins.

« L'art 231 du Code Pénal réprime la propagation volontaire d'une maladie »

L'individu qui intentionnellement ou par négligence contamine autrui peut se rendre coupable de lésions corporelles simples ou graves, suivant si les lésions engendrées sont permanentes ou non. La victime d'un tel acte est évidemment en droit de porter plainte. Si la contamination a entraîné la mort, les dispositions relatives au meurtre et à l'assassinat sont théoriquement applicables.

L'application de ces articles est toutefois peu probable, à cause de l'extrême difficulté de la preuve de l'origine de la contamination.

Des poursuites ont eu lieu il y a quelques années sur la base de ces dispositions en matière de contamination volontaire du SIDA.

La gendarmerie a souffert de cette pandémie. Certains de nos membres ont été malades et le travail a été lourdement compliqué durant cette période. Il semble que la situation s'améliore. Nous ne sommes hélas pas totalement libérés de ce fléau. L'APGV recommande la plus grande prudence. Elle adresse à tous ses membres un vigoureux message de soutien et de bienveillance.

Le 18 juin 2020

Jean-Emmanuel ROSSEL
Avocat de l'APGV

4. La Table Ronde des Retraités



Chers collègues,

Quel printemps nous venons de vivre. J'espère que chacun d'entre vous a passé cette période de la meilleure des manières et que vous ou votre famille n'ont pas été touchés par cet intrus de Covid.

De ce fait, le programme de l'APGV est perturbé. L'assemblée générale prévue au mois de mars a été reportée à une date inconnue. Le repas offert à nos collègues de 80 et 90 ans n'a pas pu être fixé. Malheureusement, Edouard RUDAZ et Jean-Daniel ECOFFEY, nonagénaires, nous ont quittés ce printemps. Bernard LERESCHE, 91 ans, est décédé au mois de février.

La sortie est toujours prévue le mercredi 2 septembre. Elle aura lieu si la situation pandémique nous le permettra. Un courrier sera envoyé à chaque retraité à fin juillet.

En attendant, je vous souhaite à tous une bonne continuation. Une pensée particulière est adressée à chaque membre touché par la maladie ou autre situation malheureuse.

D. Meylan

Chers collègues retraités,

En ces temps de Covid, nous espérons tous que vous et vos proches n'avez pas été affectés dans votre santé.

Votre syndicat a décidé de poursuivre ses actions tant sur le plan politique que professionnel et souhaite se moderniser en passant le Trait-D'Union sous format informatique. D'ailleurs, notre tout nouveau site internet verra bientôt le jour.

Pour ce faire, vous trouverez un coupon-réponse à remplir et à envoyer à l'adresse suivante kevingolay@vd.ch (votre rédacteur) ou par courrier à l'adresse de l'APGV, que vous trouverez à la fin de ce Trait-D'Union.

Evidemment, ces changements sont propices pour vous transmettre rapidement certaines informations importantes (repas anniversaires, assemblée générale, cérémonie d'adieu), ou par exemple les liens ou photos des diverses sorties.

Nous n'avons malheureusement pas pu vous rencontrer durant notre Assemblée Générale. Néanmoins, nous nous réjouissons de pouvoir échanger, une nouvelle fois, avec vous, durant la prochaine sortie.

4. La Table Ronde des Retraités



COUPON RÉPONSE

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Numéro de téléphone.....

Adresse e-mail.....

Je souhaite recevoir le Trait-D'Union exclusivement par mail.

Je souhaite continuer à recevoir le Trait-D'Union à mon domicile.

Je souhaite cesser de recevoir le Trait-D'Union.



Quelle belle image !

Chaque jour, lorsque je commence mon service, je prends le temps de mettre mes badges sur mes épaules et porte fièrement cet uniforme que j'affectionne. Je prends conscience du travail qui m'attend et l'image que l'on doit constamment afficher envers les citoyens que nous devons protéger au péril, peut-être, de notre vie.

Ces derniers temps, une certaine frustration s'est emparée de moi. Moi qui me lève chaque jour avec cette flamme qui ne cessera de s'éteindre pour mon travail. En effet, lorsque je regarde la presse écrite je ne peux que m'insurger quand je lis « Un match de foot sauvage attire 1000 jeunes à Lausanne », « Escortes policières pour 35 caravanes de Gitans » ou encore « Course-poursuite : un policier condamné pour un délit de chauffard ». Quelle image nos autorités montrent-elles de notre pays et plus précisément de notre police ? Sûrement pas celle qu'on nous demande de montrer par notre professionnalisme.

J'ai remarqué qu'il est plus simple d'amender 3 personnes qui sortent d'un restaurant et qui ne respectent pas la distance sociale sur la voie publique que d'intervenir dans le cadre d'un match de foot illégal, dans une cité lausannoise. Une pesée des intérêts a été effectuée par notre hiérarchie, laquelle a décidé, sur le principe de proportionnalité, de ne pas intervenir et d'identifier, ultérieurement, les auteurs par un autre biais. Cette explication, pour autant qu'elle soit communiquée, peut être compréhensible d'un point de vue stratégique pour nous gendarmes, mais l'est-elle autant pour le citoyen ? Et qu'en aurait-il été si un collègue avait été blessé lors de cette intervention ?

Comment être encore crédible aux yeux de nos citoyens lorsqu'un policier, dans le cadre d'une course-poursuite, se fait condamner en deuxième instance alors qu'il avait été libéré au tribunal ? Le « méchant voyou », quant à lui, court toujours...

Quel beau message et quelle belle image nous montrons aux yeux du monde. Je pensais pouvoir compter sur nos autorités, je pensais vivre dans un si joli pays mais je m'aperçois, sûrement un peu tard, que le monde des bisounours est terminé, enfin, pas pour tout le monde apparemment.

Les délinquants de la route n'ont qu'à bien se tenir. Nous serons toujours là pour les amender lorsqu'ils oublieront d'allumer leurs phares durant la journée. Peut-être vont-ils comprendre qu'en se rassemblant à 200, ils ne risqueront plus rien.

Telle une bombe à retardement, je me demande jusqu'où nous serons prêts à accepter une telle impunité envers les délinquants et jusqu'où les combats que nous menons chaque jour nous conduiront. Je souhaite d'ores et déjà beaucoup de courage aux valeureux policiers recruteurs qui devront faire preuve d'imagination et de subterfuge pour vendre aux futurs postulants les mérites de notre profession.

Cette frustration peut se ressentir dans ce texte. Moi qui mets tout en œuvre pour vanter les mérites de notre profession, je me trouve, depuis quelques jours, fort dépourvu d'arguments.

6. Le mot de la fin

Blague à part...



Nouvelle matière pour les badges de la Gendarmerie... En plastique



Gourde en alu, car le plastique, c'est pas pour les flics ! (Sauf si c'est moins cher)

Pour conclure ce nouveau numéro de votre syndicat, j'espère que vous avez pris du plaisir à le lire. Après avoir rangé mon appartement, ma cave, fait les gros nettoyages, je me suis permis de changer quelque peu le design de votre journal !

Le site internet de votre association a également fait peau neuve ! Nouveau style, nouveaux liens, nouvelles informations ! N'hésitez pas à aller faire un tour sur apgv.ch !

Association Professionnelle des
Gendarmes Vaudois (APGV)
Centre de la Blécherette
1014 Lausanne

apgv@vd.ch

« Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe. »

Jules Renard

APGV
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES GENDARMES VAUDOIS